DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2019-2024

Préambule

La nouvelle majorité Intérêts Communaux est installée depuis le 3 décembre dernier. Durant ces quatre premiers mois de législature, nombre de dossiers ont été étudiés et quantité de réflexions menées pour nous permettre de définir l'orientation politique des six prochaines années et ainsi dessiner notre projet pour Fléron.

Les ***lignes directrices*** de ce projet sont exposées ci-après. Elles se déclineront au travers de différentes actions regroupées selon cinq axes prioritaires.

Transmission

L'intégration de trois nouveaux échevins au sein du Collège, dont deux de moins de 35 ans, est le signal d'une ***impulsion nouvelle*** que la majorité IC veut donner à notre commune.

Ces dernières semaines ont été marquées par la mobilisation des jeunes autour du thème du climat. Nombre d'entre nous s'accordent à dire qu'il faut entendre leur voix et qu'il est important de tenir compte de leur avis.

Le groupe IC, en installant deux jeunes échevins au Collège démontre son intention d'impliquer les jeunes dans la vie communale en leur confiant des responsabilités. C'est aussi la meilleure façon de préparer l'avenir ! Sans oublier que ce judicieux mélange d'expérience des anciens et de « fraicheur » de la jeunesse ne peut être que bénéfique pour le Collège communal.

Cette dynamique de renouveau sera encore renforcée dans deux ans lorsque Pierre Vanderheijden cédera le témoin, comme il en a émis le souhait, à un jeune échevin de 25 ans.

Transversalité

Cette nouvelle équipe souhaite également travailler dans la transversalité. La répartition des compétences scabinales en est le témoin. La rupture avec l'organisation « traditionnelle » des échevinats au sein de la commune de Fléron est une volonté de promouvoir cette transversalité tant au niveau du Collège qu'au niveau de l'Administration.

Notre équipe est composée d'agents communaux compétents et motivés, et nous sommes convaincus qu'en améliorant la transversalité entre les services, l'administration gagnera en efficacité, ce qui sera synonyme de meilleur service pour les citoyens fléronnais. La réorganisation des départements et la mise en place du Comité de Direction (CODIR) sont deux éléments qui confirment notre volonté d'aller dans ce sens et jettent les bases de la mise en place du Plan Stratégique Transversal (PST), demandé par la Région, pour le mois de septembre. Ce PST est une démarche évolutive et modulable visant à planifier et prioriser les politiques communales en y intégrant un processus d'évaluation. Véritable outil de gouvernance, le PST doit permettre d'anticiper les enjeux, de répondre aux besoins locaux et d'améliorer les relations avec les citoyens.

Bien-être au travail et sécurité

Au-delà de la transversalité, le nouveau Collège veillera également à amplifier sa politique de sécurité et bien-être au travail. Cette politique de bien-être doit être ancrée dans un système dynamique de gestion des risques. Ces mesures de prévention seront fixées dans les plans globaux de prévention annuel et quinquennal.

L'aspect sécurité de nos bâtiments, de nos infrastructures sportives et de nos écoles sera au cœur de nos priorités. Nous sommes conscients qu'il sera difficile de tout résoudre du jour au lendemain, mais, avec le concours de notre Conseillère en prévention et de l'ensemble du personnel communal (Administration et équipe éducative), nous veillerons à apporter des solutions aux différentes problématiques, les unes après les autres.

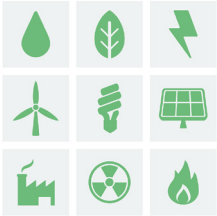

Economie d'énergie et environnement

Les économies d'énergie seront aussi le moteur de cette législature.

L'amélioration de nos infrastructures, le contrôle judicieux de notre GTC (gestion centralisée du chauffage) et la surveillance de nos consommations électriques seront un souci quotidien afin de préserver notre environnement.

L'environnement, c'est LE sujet d'actualité et la majorité IC, à l'instar de ses citoyens, en est plus que consciente ! Au travers de nos projets, de nos actions, de nos décisions, nous veillerons à poser des choix éco-responsables ET économiquement soutenables. L'intérêt de la majorité pour des projets citoyens tel que « Fléron en transition » ou « la Plateforme Ry-Ponnet » en sont d'ores et déjà des témoignages concrets.

Notre ville à la campagne

L'organisation interne est importante, mais il est tout aussi primordial de répondre aux enjeux du développement de notre commune. Fléron est qualifiée de « Ville à la campagne » et notre nouveau logo en est la première illustration.

Le caractère « Ville » se retrouve au centre de Fléron et celui-ci est appelé à évoluer dans les prochaines années. En effet, depuis 2015, la commune s'est dotée d'un « Masterplan » destiné à organiser le développement de son centre urbain.

Ce début de législature a été marqué par l'adoption de trois grands documents directeurs en termes d'aménagement du territoire : le SDT (Schéma de développement territorial), le SDALg (Schéma de développement de l'arrondissement de Liège) et le PUM (Plan Urbain de Mobilité). Au travers et grâce à ces différents documents, la majorité IC vise à inscrire Fléron dans le développement territorial de l'Arrondissement de Liège et à pérenniser et dynamiser son attractivité commerciale.

Il s'agira aussi de donner une réponse aux problèmes de mobilité, même si nous ne disposons pas, au niveau communal, de tous les leviers pour ce faire. Nos comportements individuels doivent certes évoluer, mais il appartiendra à la commune d'être proactive et de proposer des alternatives nouvelles. Nous veillerons, au travers des différents aménagements , à l'application du principe STOP qui privilégie d'abord le piéton, puis le vélo, les transports en commun et enfin la voiture. Un nouveau Plan Communal de Mobilité sera relancé afin d'évaluer la mobilité au sein de notre commune dans sa globalité et de dégager des pistes d'amélioration.

L'objectif avoué est d'améliorer la convivialité du « Centre ville » tout en préservant le « caractère campagne » de la périphérie. Un projet dont l'épicentre sera la Maison de la Convivialité.

Maison de la Convivialité

Sous la précédente législature, la commune avait fait l'acquisition d'un bien situé entre le Ravel et le début de la rue de Magnée.

Ce bâtiment, idéalement situé en plein coeur de Fléron, entre le quartier des écoles et l'Avenue des Martyrs, avec un accès direct sur le Ravel, a été totalement rénové et agrandi pour en faire un lieu de convivialité. Un endroit de rassemblement et de rencontre entre les citoyens.

Notre objectif est de lui donner une vocation de partage : partage de savoirs entre les générations (avec des ateliers créatifs, des cours de langues, des conférences), partage d'expériences autour d'un verre pour les associations locales, pour les jeunes de la Maison des Jeunes ou encore pour les travailleurs nomades, ces nouveaux professionnels qui sont souvent sur la route et recherchent un point d'ancrage pour se poser un moment entre deux rendez-vous.

Cette Maison de la Convivialité sera aussi un point de contact central pour les touristes et les promeneurs. Ils y retrouveront en effet toute l'offre de loisirs, de balades, de divertissements disponibles dans notre commune et notre région.

Point de contact et d'information également pour les commerçants : la situation centrale de ce lieu leur permettra d'avoir toujours un endroit pour se retrouver et obtenir les renseignements nécessaires au développement de leur activité.

Dans la mesure où nous voulons que chacun se sente chez lui dans cet espace, que tous les citoyens puissent y apporter leurs idées, proposer des activités pour le faire changer et grandir, il est clair que les activités et animations qui y seront développées sont appelées à évoluer. Notre intention est de créer des groupes de réflexion pour définir ensemble l'identité de cette maison. Il est primordial à nos yeux de vous impliquer dès le début du projet car c'est vous, avec vos envies et vos besoins, qui savez, mieux que quiconque, comment donner à ce lieu sa pleine dimension de Maison de toutes les Fléronnaises et de tous les Fléronnais.

Commune à tous et pour tous, en synergie avec le CPAS et le Plan de cohésion sociale

La politique sociale sera, bien évidemment, une des priorités de notre majorité IC. Le spectre de la précarisation touche aujourd'hui des travailleurs, des familles monoparentales qui n'arrivent plus à nouer les deux bouts ! Et la précarisation n'est pas que matérielle.

Le CPAS est clairement un acteur primordial des politiques à mettre en œuvre en la matière, même si certains leviers relèvent d'autres niveaux de pouvoir. Au-delà de la distribution des aides sociales, le CPAS joue également un rôle important en accompagnant le citoyen dans sa réinsertion sociale et professionnelle.

Le Plan de cohésion sociale est aussi un acteur de premier plan lorsqu'il s'agit, au travers de différentes actions, d'assurer les rencontres entre l'ensemble de nos concitoyens.

La vie est faite de petits et de grands bonheurs mais aussi parfois, hélas, de grandes difficultés. Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie : perte d'emploi, maladie, difficultés financières … , et souvent, la tendance est alors au repli sur soi. Aussi, après avoir épuisé leurs propres ressources et parfois celles de leur entourage immédiat, certaines personnes ne savent-elles plus comment remonter la pente et ont le sentiment que tout est perdu. Il n'est jamais simple, en effet, de demander de l'aide.

L'action sociale doit permettre à tout un chacun de participer à la vie locale dans la dignité et le respect. La majorité IC s'engage à y veiller.

Vie en société et respect des règles

Cette vie locale, nous aspirons tous à en profiter dans un climat sûr et serein. C'est aussi le vœu de la majorité IC. Ce ne sera pas simple.

Avec l'appui de la zone de Police, et en concertation avec les autres communes de la zone, nous souhaitons mettre en place des mesures qui favorisent la police de proximité. L'année 2019 établira le nouveau plan zonal de sécurité, qui définit les axes opérationnels prioritaires de notre police, répondant à la fois aux attentes de la population et aux impératifs budgétaires, sans oublier l'aspect humain d'un corps de métier de plus en plus sollicité et décrié par notre société. Les excès de vitesse sur nos voiries et la lutte contre les incivilités de tout type seront deux axes que la majorité IC souhaite voir apparaître dans ce plan zonal.

Equilibre budgétaire

Il va sans dire que toutes ces mesures et toutes ces actions doivent s'inscrire dans une logique budgétaire sans augmentation de taxes. Le budget et surtout l'équilibre budgétaire resteront donc des priorités.

Commune sous plan de gestion, nous sommes tenus de respecter certaines balises et de démontrer que notre budget restera à l'équilibre pour les cinq années à venir. Même si le budget 2019 montrait un boni important, nous savons déjà que suite à nos charges d'emprunts, les années 2020 et 2021 risquent d'être plus délicates.

Nous devrons également faire face à l'augmentation de la dotation de la Zone de Police et de la Zone de secours, à la problématique du financement des pensions, sans oublier les facteurs exogènes qui pourraient impacter les dotations du CPAS et de la RCA.

Vous le constatez, le travail ne manque pas ! Au -delà des orientations décrites ci-dessus, ce sont des actions concrètes qui vont être entreprises pour, ensemble, rencontrer vos aspirations et faire de Fléron une commune conviviale, moderne et résolument tournée vers l'avenir !

Au-delà des lignes directrices, des actions concrètes

Dans l'esprit de transversalité qui anime le groupe IC, nous déclinerons nos actions suivant cinq axes majeurs :

L'actualité nous montre que le citoyen se sent mis à l'écart par le monde politique. Nous souhaitons impliquer les Fléronnais, des plus jeunes aux ainés, dans la vie de leur commune.

Pour ***impulser*** cette nouvelle dynamique, nous comptons sur l'***engagement*** de chacun, l'***écoute*** et la ***solidarité entre citoyens*** pour qu'au travers des différents projets, la participation de toutes et tous soit stimulée.

Nous constituerons :

- Un ***conseil consultatif des ainés***, de la personne en situation de handicap ou à besoins spécifiques.
- Un ***conseil consultatif des jeunes*** en collaboration avec la Maison des jeunes, les mouvements de jeunesse et les jeunesses locales.
- Un ***conseil communal des enfants*** pour les éveiller à la citoyenneté.

Un budget participatif sera inscrit dès 2020 et nous renforcerons, par ce biais notamment, les liens avec les comités de quartier.

La valorisation de notre ***patrimoine local***, de notre histoire, le développement de notre ***office du tourisme*** doivent également être des éléments favorisant la participation citoyenne et nous y veillerons.

Dans une société où la ***solidarité***, la ***tolérance*** et le ***partage*** semblent se déliter, le groupe IC entend, au travers de ses différents projets, retisser les liens entre citoyens et entre générations.

Notre ***soutien*** aux actions touchant les ***enfants***, les ***jeunes***, les ***séniors*** se traduira par :

- Le développement des activités extra-scolaires via l'Accueil Temps Libre (ATL) et la collaboration du monde de l'école et des acteurs sportifs et culturels de la commune.
- Le développement de l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans les écoles communales.
- La création d'ateliers de transmission de savoir entre les générations.
- Le renouvellement des activités sportives à destination des séniors et la poursuite du déploiement « sports pour tous », y compris le handisport.
- Le maintien de notre aide aux mouvements de jeunesse et associations culturelles.
- L'ouverture d'un accueil décentralisé de la Maison des Jeunes.
- La possibilité pour les séniors de demeurer le plus longtemps possible dans leur logement en favorisant leur autonomie, sans oublier le soutien aux aidants proches.
- La poursuite, via le CPAS, des aides socio-culturelles et sportives.

Le caractère convivial de notre commune passe également par les efforts à réaliser au niveau de la ***sécurité***, de la ***propreté*** et de l'***environnement***. Ces efforts concernent l'ensemble de nos concitoyens.

Le ***bien-être*** de tous est au cœur de nos préoccupations et l'***inclusion*** des personnes à besoins spécifiques retiendra toute notre attention. Le bien-être animal fera également partie intégrante des politiques menées.

Divers ***travaux*** seront réalisés pour concrétiser cette priorité :

- La rénovation des écoles et maisons d'enfants : plusieurs dossiers sont lancés et nous veillerons à leur concrétisation.
- La poursuite du plan de réfection des voiries : deux dossiers majeurs sont déjà lancés, la réfection des rues Marganne et Bacameleye.
- La poursuite de l'égouttage de la commune : rue Bouillenne dans le cadre d'une charge urbanistique, l'amélioration de l'égouttage du quartier de Retinne, l'amélioration de l'égouttage du quartier du Bac.
- La prise en compte de la problématique des inondations : rencontre a été organisée avec la SWL dans la cadre des problèmes de Retinne.
- La réfection du mur du cimetière de Retinne
- La systématisation du réflexe « PMR » dans le cadre des aménagements communaux.
- La poursuite des efforts en matière d'économie d'énergie.

Notre commune, par l'ensemble de ses activités fait preuve d'un grand ***dynamisme***. Nous souhaitons entretenir celui-ci et donc encourager les projets culturels, sportifs … et autres.

Pour promouvoir ces projets, il nous faut améliorer notre ***communication*** et ***moderniser*** ses outils. La page Facebook créée dès l'installation de la nouvelle équipe en est un premier exemple.

Si la modernisation de nos moyens de communication est une priorité, la communication entre et avec les citoyens s'articule également autour de connexions « physiques » que nous voulons instaurer dans la commune :

- Finalisation du projet de la « Maison de la Convivialité ».
- Promotion de la mobilité piétonne et cycliste « inter-villages » via le Ravel.

Le plan de cohésion sociale, en transversalité entre les services communaux et le CPAS, veillera, au travers de ses activités, à améliorer et développer la convivialité entre les habitants de notre commune, ainsi que le partage des connaissances entre les jeunes et les aînés.

Le CPAS modernisera lui aussi sa communication et, tout en informant mieux sur ses missions, il poursuivra ses actions selon ces différents axes :

- Insertion et intégration.
- Proximité et maintien à domicile
  (IDESS, repas chauds, taxi social….).
- Synergies et transversalité
  (avec les différents services communaux).
- Accueil, bien-être, accessibilité
  (des infrastructures du Centre).
- Modernisation de l'administration
  (plan de formation des agents, informatique…)

Fléron doit montrer de l'***ambition***.

Citée comme axe majeur et 4ème ***pôle commercial*** de l'agglomération Liégeoise, notre commune doit assurer son ***avenir*** en concrétisant judicieusement les ***projets*** liés à l'aménagement de son territoire.

L'évolution se traduira également par l'amélioration de nos infrastructures sportives et de loisirs sans oublier le CPAS !

Parmi les actions qui seront mises sur pied, notons :

- Le soutien aux commerces en assurant leur promotion et en développant la convivialité.
- L'amélioration de l'accueil des nouveaux commerçants et indépendants.
- La promotion des produits de notre terroir et la valorisation des circuits courts.
- La gestion proactive des cellules commerciales vides.
- L'instauration d'une politique « win-win » entre les acteurs culturels/sportifs locaux et la commune.
- La finalisation du dossier « Centre de loisirs », le réaménagement de la piscine et ses abords.
- La promotion de notre réseau de promenades.

Il va sans dire que cette déclaration de politique générale est appelée à évoluer en fonction des facteurs et événements, tant internes qu'externes, qui ne manqueront pas de se présenter au cours de ces six années de législature. Nous nous efforcerons, quoi qu'il advienne, de respecter, tous ensemble, et autant que faire se peut, les lignes directrices que nous nous sommes fixées, dans le respect de l'équilibre budgétaire.

Cette déclaration témoigne de notre volonté, ferme, de répondre, voire d'anticiper les défis qui nous attendent tous demain, tant en tant que mandataires qu'en tant que citoyens. La majorité IC est plus que jamais enthousiaste, motivée et engagée à préparer le Fléron de demain : une commune conviviale, ouverte et à l'écoute, soucieuse de préserver et de développer ses spécificités de ville à la campagne, respectueuse de l'environnement de ses concitoyens.

« Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.»

Nous comptons sur la participation active et l'implication de tous, en tant qu'équipe et à titre personnel, pour mener à bien les projets certes ambitieux mais combien prometteurs que nous souhaitons entreprendre pour cette ville à la campagne que nous affectionnons tant, projets qui s'incrivent dans le cadre des cinq axes moteurs tels qu'exposés ci-dessus.

Le Collège communal